

Tp 494p/13

# FOUILLES

FAITES A BRASSEPOUY

EN 1895

PAR

M. ÉDOUARD PIETTE



---

*(Extrait des Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,  
tome VI (IV<sup>e</sup> série).*



1896

---

**Fouilles faites à Brassemouy en 1895.**

PAR M. EDOUARD PIETTE.

Je viens de faire de nouvelles fouilles à Brassemouy. A mon grand regret, M. de Laporterie n'a pu m'accompagner; Mais j'ai travaillé sur des données que nous avons acquises ensemble, et dans quelques mois nous retournerons tous deux au gisement pour continuer notre œuvre commune.

La station se compose d'une grotte ramifiée et d'une avenue qui part d'un chemin d'exploitation et aboutit à la caverne. Mes investigations ont porté sur trois points différents :

1<sup>o</sup> J'ai voulu d'abord savoir si l'assise à statuettes se prolonge jusqu'au chemin. L'année dernière, M. de Laporterie et moi nous l'avions suivie jusqu'au point où l'avenue cesse d'être encaissée entre des calcaires abrupts. Là elle nous avait semblé disparaître. Nous ne nous étions pas trompés. Le rocher qui forme l'aire de la grotte, après s'être creusé légèrement dans l'allée, se relève en cet endroit, en sorte que cette assise se trouve dans une cuvette peu profonde. Au-delà, il y a encore des couches archéologiques; mais elles n'en sont pas le prolongement; elles m'ont paru être la continuation de celles qui la recouvrent. Assez épaisses et complexes, elles sont dépourvues de foyers. Leurs éléments sont donc en grande partie des éléments de rejet auxquels se sont ajoutés ceux provenant de la présence momentanée des habitants dans cette partie de l'avenue. Malgré cette origine, ces couches sont stratifiées et l'on distingue, sans beaucoup de peine,

celles qui se sont formées à des époques différentes. Elles affleurent dans l'ordre suivant, au-dessus du rocher qui forme l'aire de l'allée :

A, 0 m. 30. à 0 m. 50. — Pierrailles reposant sur le rocher, renfermant de nombreux débris de cheval, quelques dents d'hyènes et des silex. Peut-être une partie de ces pierrailles devrait-elle être considérée comme correspondant à l'assise à statuettes.

B, 0 m. 30 à 0 m. 40. — Couche à faune mostérienne, contenant des silex taillés, des instruments en os et en ivoire et quelques débris de sagaie en ramure de renne.

C, 0 m. 15. — Couche pareille à la précédente, caractérisée par de nombreuses plaquettes d'ivoire sur lesquelles on a tracé des traits au silex, comme si l'on s'était exercé à la gravure. Je n'ai pu y reconnaître le dessin d'aucune forme animale ou végétale. Je suis cependant disposé à penser que je me suis trouvé en présence des premiers essais de gravure, et que le mammoth gravé de la Madeleine provient d'une couche semblable. Si cette hypothèse était exacte, l'assise sous-jacente B correspondrait à celle de la sculpture en relief, et ce serait à elle ou à son prolongement dans l'avenue et dans la grotte qu'il faudrait rapporter les reliefs découverts au cours des premières fouilles du comte de Poudenx. Ils gisaient, a-t-on dit, au-dessous du niveau des flèches à cran. Un ouvrier m'a assuré que pendant les fouilles de l'*Association française* il avait recueilli dans la couche qui affleure au-dessus de celle des statuettes un ivoire cylindrique couvert de sculptures, et que la personne à laquelle il l'avait remis l'avait qualifié de *bâton de commandement*. Ce mot de *bâton de commandement* ne se serait pas trouvé dans la bouche de cet ouvrier s'il ne l'avait pas entendu prononcer; il est la preuve de sa sincérité. Il y a donc des raisons de penser que la couche B n'est pas autre chose que l'assise des sculptures en relief. Cela n'est pourtant pas complètement prouvé. A la partie supérieure de la couche C, on rencontre de grandes lames en silex. M. de Laporterie en avait déjà remarqué de semblables, au même

niveau, dans la grotte; et j'en ai trouvé dans la même position au Mas-d'Azil, dans la salle supérieure de la rive droite.

D, 0 m. 80. — Amas de pierrailles, d'ossements mostériens et de silex solutréens plus ou moins imparfaits ou cassés, parmi lesquels il y a des pointes de flèches en forme de feuilles de laurier ébauchées ou brisées et des flèches à cran presque toutes ébréchées ou époinées. Cette accumulation de débris a été formée de rejets et d'éclats résultant de la taille du silex. Elle est évidemment solutréenne.

2<sup>o</sup> Après m'être assuré ainsi de la disparition de l'assise à statuettes dans le voisinage du chemin, j'ai porté mes investigations dans la grande galerie qui est le prolongement de la grotte. L'assise archéologique y est réduite à une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 40. Elle consiste en un limon jaune dont les éléments paraissent empruntés au loess. On y voit des foyers à diverses hauteurs. Limons et foyers sont donc contemporains. J'y ai rencontré quelques gros morceaux d'ivoire qui ne m'ont pas paru sculptés. Ils étaient si amollis par l'humidité de la grotte qu'ils avaient la consistance du mastic et qu'il m'a été impossible de les extraire. J'ai pu recueillir à côté d'un foyer, dans la terre mêlée avec de la cendre, un fragment de tête de sagaie en ivoire, orné d'un quadrillage ponctué. A dix centimètres au-dessus de ce fragment, dans le limon, était une tête de sagaie en silex, taillée en forme de feuille de l'aurier. Dans les grottes des Pyrénées, les ivoires pectinés occupent ordinairement un même niveau à la partie supérieurs de l'étage équidien. J'en ai recueilli dans cette position à Gourdan, à Lorthet, et au Mas-d'Azil. Les silex lauriformes sont, à Brassempouy, le couronnement de cet étage. Ils peuvent descendre un peu plus bas, mais leur principal gisement, dans la grotte du Pape, est au-dessus de celui des sculptures. Ils manquent dans toutes les cavernes des Pyrénées que j'ai explorées, excepté à Gourdan. L'année dernière, M. de Laporterie et moi, nous avons recueilli dans la grande galerie, un racleur mostérien, dans le bas de l'assise archéologique, à trois mètres environ de l'endroit où je viens de

rencontrer le silex lauriforme. Cette assise paraît donc, malgré sa faible épaisseur, résumer toutes les couches de la grotte et en être le prolongement. Nous reprendrons, dans quelques mois, l'exploration de cette galerie.

3° A quelques mètres de l'entrée principale de la caverne au bord du chemin s'ouvre un corridor déjà signalé sous le nom de repaire d'hyène. La voûte en est formée par un banc de pierrailles, unies par un ciment calcaire. Un vide de trente ou quarante centimètres la sépare d'une assise de limon jaune dans lequel se trouvent des foyers. Le vide a été produit évidemment par les eaux qui ont enlevé une couche formée d'éléments meubles sur lesquels reposait la voûte. L'année dernière, M. de Laporterie et moi, nous avons étudié cette voûte, et nous avons conclu de l'examen des silex et de la faune, qu'elle était l'équivalent de l'assise de Gorge d'Enfer et de Cro-Magnon; M. Mascaroux nous avait confirmé dans cette opinion en nous disant qu'il y avait recueilli une tête de flèche losangique, en ramure de cervidé, du type qui caractérise ces stations; et depuis lors nous avons donné à ce corridor le nom de galerie de Cro-Magnon, J'y ai trouvé moi-même cette année, dans le banc de pierrailles agglutinées qui forme la voûte, une tête de flèche semblable, de nombreux silex pareils à ceux de Gorge d'Enfer et des ossements de cheval, d'aurochs, de renne. Ce banc est donc bien du même âge que l'assise de ces stations.

L'assise limoneuse, à foyers, qui affleure dans le corridor au-dessous du vide formé par les eaux, contient de très nombreux ossements de chevaux. M. de Laporterie et moi nous y avons recueilli l'année dernière une dent de *felis spelæus*, et M. Mascaroux une dent d'*ursus spelæus*. J'y ai trouvé cette année des ossements de mammoth, de *rhinocéros tichorinus*, des mâchoires d'hyène, une dent de la même espèce d'animal ayant subi l'action du feu, des os de *bos*, de renne, etc. J'y ai aussi rencontré un coprolithe d'hyène qui a pu se trouver dans les intestins d'une bête dépecée et mangée dans la caverne, mais qui a peut-être une autre origine, car des os rongés que

J'ai recueillis prouvent que les habitants de la galerie la quittaient quelquefois et que les fauves s'y introduisaient en leur absence. Les foyers et le limon où ils sont m'ont fourni des silex taillés, divers instruments en os et en ivoire, notamment un hameçon bifide en os et un très beau poinçon en ivoire. Ces foyers à ossements de chevaux sont évidemment assimilables à ceux de la grotte et de la grande galerie; mais à quelle couche correspondent-ils? Il faut de nouvelles études pour le savoir.

Dès maintenant, un fait certain se dégage de ces observations: L'assise de Cro-Magnon et de Gorge d'Enfer existe à Brassempouy et se trouve au-dessus des foyers à ossements de chevaux, c'est-à-dire au-dessus de l'étage équidien. C'est la position qu'elle occupe aussi à Gourdan, sur la montagne du Bouchet, où elle repose sur la couche à silex en forme de feuilles de lauriers. Je l'ai nommé *Vallinfernaliennne*, du nom de Gorge d'Enfer où elle a été étudiée avec soin par MM. Massénat et Geraud. Ces auteurs en font la base de l'époque magdalénienne. Je me rallie à leur opinion.

J'ai fait élargir à la mine l'entrée du corridor dit de Cro-Magnon, préparant ainsi le gisement pour les fouilles que M. de Laporterie et moi nous nous proposons d'y faire dans quelques mois.

